

Maître de l'ouvrage



MAIRIE DE SAINT PARGOIRE

Place de la Mairie
34230 SAINT PARGOIRE

AMENAGEMENT DE LA MAIRIE SAINT PARGOIRE

PHASE DCE

CCTP LOT 03 FACADES

ARCHITECTE

**S.A.R.L d'Architecture
Gérard SOULAIRAC**
5 avenue du Président Wilson
34800 CLERMONT L'HERAULT
Tél: 04 67 44 83 72

archi.soulairac@gmail.com

BUREAU D'ETUDES STRUCTURE ECONOMISTE

ACEB
11 rue des Garrigues
34 710 LESPIGNAN

Tél : 04.67.37.23.59
Fax : 04.67.37.69.93
aceb@be-aceb.fr

BET FLUIDES

ALABISO INGENIERIE
48 Rue Maurice Bédart
34 000 MONTPELLIER
Tél 04.67.59.80.76

contact@alabiso-ingenierie.fr

SOMMAIRE

1.	GENERALITES	2
1.1	OBJET DU LOT.....	2
1.2	CONSISTANCE DU MARCHE	2
2.	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES.....	2
2.1	NORMES ET REGLEMENTS	2
2.2	OBLIGATIONS GENERALES	2
2.3	OBLIGATIONS PARTICULIERES	2
2.4	HYPOTHESE DE CALCUL.....	2
2.5	TOLERANCES	3
2.6	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES	3
2.6.1	<i>Qualité et origine des produits à employer</i>	<i>3</i>
2.6.2	<i>Règles d'exécution.....</i>	<i>3</i>
2.6.3	<i>Préparations préliminaires</i>	<i>3</i>
2.6.4	<i>Supports - Subjectiles</i>	<i>3</i>
2.6.5	<i>Echafaudages</i>	<i>3</i>
2.6.6	<i>Garantie</i>	<i>3</i>
2.6.7	<i>Choix des teintes et des couleurs.....</i>	<i>4</i>
3.	DESCRIPTION DES OUVRAGES.....	4
3.1	ENDUITS SUR MACONNERIE NEUVE	4
3.2	ENDUITS SUR MACONNERIE ANCIENNE	4
3.2.1	<i>Préparation des supports anciens</i>	<i>4</i>
3.2.2	<i>Enduits de finition semi lourd</i>	<i>5</i>
3.3	TRAITEMENT MACONNERIE DE PIERRE.....	5

MAIRIE DE SAINT PARGOIRE			
OPERATION : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE 34230 SAINT-PARGOIRE			
Phase DCE	LOT N° 03 : REFECTION FACADES	Mars 2021	Page 2

1. GENERALITES

1.1 OBJET DU LOT

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) s'applique aux travaux du lot :

- **Lot n° 03 : Réfection façades.**

Du programme de l'aménagement de la mairie pour le compte de la ville de Saint-Pargoire (34230).

1.2 CONSISTANCE DU MARCHE

Les prestations à réaliser dans le cadre du présent lot devront comprendre :

Toutes les sujétions d'exécution pour une parfaite mise en œuvre et finition

Toutes les fournitures et accessoires nécessaires.

Les notes de calculs, études d'exécution notices, AT et plus généralement tout document demandé par la maîtrise d'œuvre, le contrôleur technique, le maître d'ouvrage.

Tous les matériels nécessaires à l'exécution de ses ouvrages

Les échantillonnages

La participation aux dépenses communes de chantier

Tous les moyens d'accès à la réalisation de ses ouvrages

La protection et l'entretien de ses ouvrages.

Le nettoyage et l'enlèvement de ses gravois y compris incidences financières.

La réalisation de l'ensemble des travaux dévolus au présent lot :

Enduit de façades, murs maçonnerie.

2. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

2.1 NORMES ET REGLEMENTS

Les ouvrages et travaux du présent lot seront toujours exécutés conformément aux :

Normes françaises

Normes européennes

Règles d'exécution

DTU Règles de calculs

Règles professionnelles.

Règlement divers (sécurité incendie, acoustique, thermiques) etc.

Correspondant aux travaux impartis au présent lot et ceux en déroulant au moment de l'établissement du présent cahier des charges.

2.2 OBLIGATIONS GENERALES

Chaque entreprise est tenue d'avoir pris en compte dans son offre toutes les obligations, charges, ou dispositions indiquées dans les pièces administratives générales et particulières, CCAP ; CCTP généralités ; PGC ; ou tout autre document de référence.

2.3 OBLIGATIONS PARTICULIERES

L'attention des entreprises est attirée sur les faits suivant :

- Chantier réalisé en centre-ville.
- Voiries d'accès de faibles largeurs.
- Espace dédié au chantier réduit.
- Durée des travaux impérative à respecter.
- Chantier à problème de nuisances sonores.

Une attention toute particulière sera apportée au tri des déchets, l'entreprise de gros œuvre aura en charge la gestion de la récupération du tri et de l'abonnement des déchets, les frais occasionnés seront répartis au prorata des marchés.

2.4 HYPOTHESE DE CALCUL

MAIRIE DE SAINT PARGOIRE			
OPERATION : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE 34230 SAINT-PARGOIRE			
Phase DCE	LOT N° 03 : REFECTION FACADES	Mars 2021	Page 3

Les produits utilisés sont considérés appliqués sur des supports sains.
Ils doivent pouvoir garantir le classement MERUC : M4E4R4U5C2 et incombustible (A1).

2.5 TOLERANCES

Les tolérances applicables aux enduits extérieurs se résument en quatre points.

- Planitude : flèches de 0.5cm sous la règle de 2.00m maximum.
- Aspect surface régulière, exempte de soufflerie, cloque, épaufrure, fissures.
- Aplomb : 1 cm maximum sous la règle de 3.00m.
- Adhérence : le taux d'adhérence sera au minimum de 0.3Mpa.

2.6 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

2.6.1 Qualité et origine des produits à employer

Les produits utilisés seront de marques connues et devront posséder un Certificat.
L'entrepreneur présentera, pour accord, les échantillons et palettes à l'Architecte qui se réserve de choisir les coloris et qualités (polychromie à définir).

2.6.2 Règles d'exécution

L'entrepreneur s'assurera que les subjectiles sont parfaitement secs, et compatibles avec les produits utilisés.

Les travaux seront exécutés par une température ambiante comprise entre + 5° et + 35° C.

La mise en œuvre sera conforme à l'avis technique du produit utilisé.

2.6.3 Préparations préliminaires

Les subjectiles seront dépoussiérés par le titulaire du présent lot avant toute exécution. Sur béton, il sera appliqué du fixateur type CX 1. Les bavures seront supprimées.

2.6.4 Supports - Subjectiles

Le titulaire du présent lot devra, avant tout travaux s'assurer de la qualité et planimétrie des supports et subjectiles des revêtements qu'il doit appliquer. La réalisation sans réserve équivaut à leur acceptation et engage sa responsabilité.

Le titulaire du présent lot devra réceptionner les ouvrages du gros - œuvre avant démarrage des travaux.

2.6.5 Echafaudages

Les échafaudages et étais doivent être calculés pour résister sans déformation aux charges qui leur sont transmises par les coffrages et leur contenant ainsi qu'aux effets du vent. Ils doivent pouvoir être réglables à tout moment pour conserver aux coffrages supportés leur attitude et leur rectitude.

Ils doivent être disposés de telle sorte qu'ils ne donnent sur les surfaces d'appuis que des efforts compatibles avec leur résistance et qu'ils ne provoquent aucun tassement du sol ou déformation du plancher qui entraînerait par voie de conséquence, la déformation des coffrages.

Le système de réglage doit permettre la dépose des étais sans provoquer d'efforts sur les ouvrages réalisés. Les cadres de départ seront montés avec des vérins millimétriques.

Le matériel utilisé devra être conforme aux normes NFP 93 500 H/ 1000 NFP 93 501 et 502. La structure de l'échafaudage sera de classe 3, les planchers avec ou sans trappes seront aussi classe 3 et devront résister à des charges de 200 daN/m².

Les planchers seront munis des plinthes et garde-corps réglementaires. Il sera mis en place une bâche de protection sur toute la surface de l'échafaudage.

L'échafaudage devra être conçu de façon à pouvoir protéger les travaux en toiture.

Concerne :

Sécurité pour réalisation travaux de façades et protection réfection toiture.

2.6.6 Garantie

MAIRIE DE SAINT PARGOIRE			
OPERATION : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE 34230 SAINT-PARGOIRE			
Phase DCE	LOT N° 03 : REFECTION FACADES	Mars 2021	Page 4

Au cours de cette période, les surfaces traitées ne devront présenter aucunes des anomalies suivantes :

Décollement, cloquage, écaillage,
 Faïençage,
 Farinage,
 Modification des teintes et des couleurs.
 Les produits auront une garantie biennale.

2.6.7 Choix des teintes et des couleurs

L'entrepreneur, un mois avant le début de ses travaux exécutera trois échantillons de 1 m² au moins de chaque type de revêtement ou peinture ou présentera les palettes des fournisseurs, au choix de l'Architecte qui définira les teintes et les couleurs à appliquer.

Le titulaire du présent lot devra indiquer au lot gros-œuvre les positions et épaisseurs de ses revêtements de façon à lui permettre de réaliser les ouvrages bruts afin que les cotes finies soient respectées.

3. DESCRIPTION DES OUVRAGES

3.1 ENDUITS SUR MACONNERIE NEUVE

Réalisation d'un enduit d'imperméabilisation de façades à base de liants hydrauliques (chaux et ciment plus granulats sélectionnés et adjuvants spécifiques).

Enduit adapté au support.

Nature des supports : nettoyage, dépoussiérage, suppression des bavures, fixateur sur les parties bétons apparentes, humidification à saturation préalable, entoillement aux différences de matériaux apparents.

Préparation mélange : eau de gâchage 16% à 18%, malaxage mécanique.

Aspect de finition : type taloché fin

Première passe dressée à la règle pour obtention d'un support sans défaut de planéité d'une épaisseur moyenne de 10 mm après dressage assurant l'étanchéité.

Après 24 heures, deuxième passe de 5 mm dressée à la règle ou au couteau, élimination des balèvres talochage à la taloche éponge humide.

Epaisseur minimale enduit fini 15 mm.

Divers :

Des règles ou baguettes (invisibles) seront mis en œuvre dans tous les angles, protection efficace de toutes les menuiseries en place, armatures à treillis fibre de verre à la jonction de supports différents.

Application : limite d'utilisation entre +5 et + 35° C, projection pneumatique, application en une passe épaisseur totale comprise, de 15 mm (ou + suivant spécifications techniques du produit utilisé).

Polychromie suivant détail architecte (minimum 2 couleurs).

Concerne :

Totalité des murs créés faces extérieures des surélévations (compté vide pour plein pour exécution tableaux, encadrements, divers).

3.2 ENDUITS SUR MACONNERIE ANCIENNE

3.2.1 Préparation des supports anciens

Les murs seront débarrassés de tous les revêtements anciens, la maçonnerie sera brossée à la brosse métallique, les joints seront dégarnis sur une profondeur de 1 à 3 cm selon leur état, et seront eux aussi nettoyés et brossés. Avant reprises, la maçonnerie sera humidifiée (au moins 24h00 à l'avance). Tous les joints seront garnis. Les irrégularités trop importantes devront être reprises avant l'exécution de l'enduit de finition.

Il sera réalisé une couche de dressage et uniformisation du support à l'aide d'un mortier prédosé à la chaux aérienne, faible quantité de liants hydrauliques, charges minérales, adjuvants spécifiques (Mep plus de WB ou équivalent.)

Les gravois seront évacués à la décharge.

MAIRIE DE SAINT PARGOIRE			
OPERATION : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE 34230 SAINT-PARGOIRE			
Phase DCE	LOT N° 03 : REFECTION FACADES	Mars 2021	Page 5

3.2.2 Enduits de finition semi lourd

Réalisation d'un enduit d'imperméabilisation de façade à base de mortier prédosé chaux aérienne, faible quantité de liants hydrauliques, sables siliceux et calcaires, pigments minéraux (calF de WB ou équivalent)

Nature des supports : sous couche de dressage.

Préparation mélange : eau de gâchage 16 à 18 %, malaxage mécanique.

Aspects de finition : type taloché fin

Projection dressée à la règle ou au couteau pour obtention d'un support sans défaut de planéité d'une épaisseur moyenne de 10mm après dressage assurant l'étanchéité, élimination des balèvres, talochage à la taloche éponge humide ou taloche feutrée.

Epaisseur minimale enduit fini 10 mm (hors sous couche de préparation sur support ancien de maçonnerie de pierre).

Divers : des règles ou baguettes invisibles seront mis en œuvre dans tous les angles et aux changements de nature de finition, protection efficace de toutes les menuiseries en place, armatures à treillis fibre de verre à la jonction de supports différents.

Application : limite d'utilisation entre + 5 et + 35° C, projection pneumatique, application en deux passes, épaisseur totale comprise entre 16 et 20 mm.

Concerne :

Murs rue de la poste et impasse suivant repérage finition talochée (compté vide pour plein pour exécution tableaux, encadrements, divers) compris dépose et repose gouttières et descente d'eau existantes.

3.3 TRAITEMENT MACONNERIE DE PIERRE

Préparation :

Lavage, brossage pour élimination de toutes traces de moisissures, micro-organisme, noircissures, y compris si nécessaires adjonction de produits détergents, rinçage.

Purges de toutes les parties non adhérentes jusqu'au support sain, grattage surfacique, application primaire d'accrochage.

Décontamination du support avec une solution chimique de traitement anti cryptogamique, action du produit rinçage et séchage.

Réparation au mortier de liant spécial de reconstruction et de réparation des pierres de taille (y compris armature goujonnée en laiton si nécessaire (pour les gros éclats.)

Après durcissement retailler gratter pour retrouver aspect uniforme, dépoussiérage.

Finition avec un badigeon de chaux pour uniformisation aspect.

Concerne :

Les façades sur corps de bâtiment hall entrée suivant plan de repérage y compris hall intérieur.

Fin du cctp façades.